Procès-verbal d’assemblée générale

Association : TOULIBRE

Adresse du siège : 57, rue Labat de Savignac, 31500 Toulouse

Le 8 décembre 2021 à Toulouse, les membres de l’association Toulibre se sont réunis en distanciel en assemblée générale ordinaire sur convocation de Guillaume GASNIER, président de l'association, via l’outil de visio-conférence Jisty sur le canal dédié AG-toulibre-2021.

L’assemblée a été présidée par Guillaume GASNIER, en qualité de président de l’association Toulibre. Alexandre GUY s'est porté volontaire en tant que secrétaire de séance. Le trésorier de l'association, Pierre APAP, ainsi que Alexandre GUY, Fabien ADAM, Jean ALVAREZ et Philippe CAIN étaient également présents. Aymeric PETIT a rejoint le canal dédié en cours de séance pour les votes du bilan moral et du bilan financier.

Ces personnes font toutes partie des membres du conseil d'administration de l’association. Les décisions de l'assemblée étant prises à la majorité des membres présents ou représentés, l’assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l’article 10 des statuts.

Au total, 8 personnes étaient connectées au canal de visioconférence.

L’ordre du jour fut précisé par le président :

1 Présentation du bilan moral

2 Présentation du bilan financier

3 Vote des bilans moral et financier

4 Élection du conseil d'administration

5 Orientations et projets pour l'année à venir, questions diverses

Le président a rappelé que l’ensemble des documents avait été adressés à chacun des membres dans le cadre de la convocation à l'assemblée envoyée sous forme électronique par un mél direct aux membres ainsi que par les listes de diffusion de l'association. Guillaume GASNIER a présenté le bilan moral tandis que la bilan financier a été présenté par Pierre APAP.

Lors du déroulement de ces présentations, plusieurs interventions se sont produites.

- ➔ Compte tenu des mesures sanitaires, les activités de rencontres et de dépannages au Centre Culturel Bellegarde n’ont pu se dérouler correctement. Il est décidé de ne pas reprendre ces activités pour le moment au vue des

contraintes pour les bénévoles en charge de ces activités. Il est prévu de planifier une rencontre début janvier dans un lieu alternatif géré par l'association Le Tri Sera Top et situé rue Vauquelin à Toulouse. Cette rencontre serait proposé sur inscription le samedi, de 15h à 18h avec une nombre maximal de 6 personnes. Des lieux de rencontres alternatifs sont également évoqués, par exemple Artilect ou comme dans le Département du Lot, les cafés associatifs agréés par la CAF comme lieu de vie sociale dans lesquels le pass sanitaire n'est pas exigé.

➔ Luc NOVALES a abordé la possibilité de faire des interventions à la médiathèque de Frouzins compte tenu d'échanges positifs à ce sujet.

Pierre APAP, trésorier de l'association, a ensuite présenté le bilan financier. Les états financiers de l'association font ressortir un résultat positif du à la subvention reçu de la mairie pour le Capitole du Libre mais qui n'a pas pu se dérouler. Cette subvention sera utilisée pour la prochaine édition.

Il a ensuite été procédé au vote du bilan moral et du bilan financier. Pour l'effectuer, un formulaire de vote pour chaque bilan fut créé à travers l'outil de visioconférence. Les bilans ont été approuvés avec 8 votes pour, aucun vote contre, pas d'abstention.

Les discussions autour de l'élection du nouveau conseil d'administration ont prolongé l'assemblée générale. Aymeric PETIT et Fabien ADAM n'ont pas confirmé le renouvellement de leur candidature. Mais Éric COSTE a proposé sa candidature au conseil d'administration. Le nouveau conseil d'administration fut élu. Il comporte désormais 8 membres, dont 7 étaient membres du conseil d'administration précédent :

- Pierre APAP
- Alexandre GUY
- Guillaume GASNIER
- Lionel PORCHERON
- Marc SOUVIRON
- Jean ALVAREZ
- Philippe CAIN

Deux membres sortants :

- Fabien ADAM
- Aymeric PETIT

Un membre entrant :

- Éric COSTE

Ce candidat au nouveau conseil d’administration a été élu à l’unanimité.

Suite à cette élection, le Conseil d'Administration a décidé à l'unanimité de renouveler en qualité de Président, Guillaume GASNIER et de renouveler Pierre APAP dans la fonction de Trésorier pour l'exercice 2021-2022.

Il est envisagé également de faire plus régulièrement des réunions en distanciel pour faire avancer les différents projets.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée vers 21 h 40.

Il est dressé un procès-verbal de la réunion signé par le président de séance et le secrétaire de séance.

Le secrétaire de séance	Le président de séance
Alexandre GUY	Guillaume GASNIER

Toulouse, le 22 décembre 2021